



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique forestière

Question écrite n° 27136

Texte de la question

M. Dominique Paillé attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la filière bois. D'après les informations dont il dispose, le rapport demandé par le Premier ministre à M. Bianco, rappelle que cette filière est « une chance pour la France ». En effet, le potentiel de création d'emploi de celle-ci, par franc investi, est très élevé. Afin d'atteindre l'objectif de création de 100 000 emplois, il est indispensable qu'un effort financier soit consenti, notamment pour l'instrument de la politique forestière qui est le Fonds forestier national (FFN). C'est pourquoi, il lui demande les mesures qu'il compte prendre afin de doter cette filière de tous les moyens financiers dont elle aurait besoin et ainsi lutter efficacement contre le chômage, fléau déjà trop présent dans notre société.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire souhaiterait savoir quelles suites vont être données aux propositions contenues dans le rapport remis au Premier ministre par M. le député Jean-Louis Bianco et intitulé « La forêt, une chance pour la France ». Le 25 novembre 1998, le ministre de l'agriculture et de la pêche a présenté au conseil des ministres une communication dans laquelle étaient définis les grands axes de la politique à mettre en oeuvre dans ce secteur d'activité, qui représente effectivement un poids considérable dans l'économie nationale. Sur le plan financier, cette politique suppose la mobilisation de moyens nouveaux et importants. Des propositions ont été élaborées ; elles sont à l'heure actuelle soumises à la concertation interministérielle dans le cadre de la préparation du projet de loi de finances pour l'année 2000, et devraient faire très prochainement l'objet d'un arbitrage.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Paillé](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27136

Rubrique : Bois et forêts

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 mars 1999, page 1638

Réponse publiée le : 21 juin 1999, page 3789